

Genèse de GLOBE 21[®]

A l'origine, des entreprises du bâtiment ...

Des entreprises du bâtiment, présentes sur le sud de l'Aisne, œuvrent pour une construction écologique et saine depuis de nombreuses années.

Certaines d'entre elles sont à l'origine du salon de l'habitat sain de Château Thierry, organisée par l'association Vie & Paysages, et d'autres comme Ecobat et Bâtir Ecologique à Paris, salons qui ne cessent de progresser et qui marquent le pas des initiatives tant locales que nationales, de particuliers et de professionnels.

D'autres se sont engagées dans une démarche de "progrès écologique et responsable", dans l'esprit du développement durable. Elles s'efforcent d'évoluer dans ce sens, avec des contraintes plus ou moins fortes, telles que le besoin de se former, selon leur corps de métier.

Ainsi, toutes ces entreprises ont un degré de connaissance variable, mais un degré d'implication identique. Elles ont en commun cet état d'esprit : entreprendre autrement, échanger au-delà de la concurrence, partager une conception de la construction écologique et saine.

Une charte de coopération interentreprises et une charte éthique régissent les relations internes de ces entreprises et leurs valeurs de l'éco-construction saine.

... puis les élus du territoire se sont saisis de la question du "bâtiment durable et de l'habitat sain" ...

Sur l'initiative de l'UCCSA dans le cadre de son projet économique phare inscrit dans la charte du Pays du Sud de l'Aisne, de créer le Pôle d'Excellence du Bâtiment Durable et de l'Habitat Sain du Sud de l'Aisne, certaines de ces entreprises ont été contactées comme l'ont été toutes les entreprises du sud de l'Aisne, pour créer un groupement d'entreprises du bâtiment sous la forme dite d'un SPL (Système Productif Local - organisation d'entreprises du type "cluster" en Europe).

Ces mêmes entreprises œuvrant déjà pour l'éco-construction, ont répondu favorablement, et ont créé l'association Globe 21[®] qui concrétise ce SPL.

Ainsi est né le partenariat entre nos entreprises et le territoire du Sud de l'Aisne.

Nous, entreprises du bâtiment, partageons un intérêt commun à ce projet économique : développer l'éco-construction et nous renforcer économiquement dans cette spécificité du secteur du bâtiment.



De cette coopération sont nées dès février 2006, la définition concrète du Pôle d'Excellence du Bâtiment Durable et de l'Habitat Sain, la constitution de ses équipements structurants : son "Ecosite", bâtiment expérimental, d'innovation, de démonstration, hébergeant une Agence spécialisée en Eco-construction et en Habitat Sain.

Précision importante

Globe 21[®] est une association d'entreprises, indépendante et apolitique.

Nous nous associons à l'UCCSA et à d'autres collectivités locales, qui se sont engagées dans un projet territorial similaire à notre projet économique : le développement de l'éco-construction, selon nos valeurs communes.

Une convention de partenariat précise nos relations, notamment notre participation au projet de territoire.

Les déchets du bâtiment

Globe 21[®] a participé, et participe encore, sous la maîtrise d'ouvrage de l'UCCSA, à l'étude d'une plateforme de gestion des déchets du bâtiment. Cette action a pu être initiée rapidement (dès 2005) grâce à la pertinence de la proposition de M. Christian Mas sur la base des problèmes récurrents des entreprises du bâtiment, à savoir leurs déchets. Certaines entreprises de Globe 21[®] devraient investir dans cette plateforme. Ce projet sous sa forme et son organisation, est unique en France. Cette étude a été confiée à Félix Florio Consultants.

Illustrations de la genèse de Globe 21[®]

Voici "quelques" faits qui ont rythmé la vie de Globe 21[®] depuis sa création :

- La naissance de Globe 21[®], premier "SPL" du bâtiment en France.
- L'AG constitutive a eu lieu le 1er décembre 2005.
- L'association Globe 21[®] a été labellisé " SPL " par la DATAR courant décembre 2005 (www.diact.gouv.fr).
- Les statuts ont été déposés le 6 janvier 2006.
- La marque "GLOBE 21[®]" a été déposée. Elle ne peut être utilisée sans l'autorisation expresse de l'association, selon la loi sur la propriété intellectuelle.

De la confiance ... aux études et aux projets

2006 a été l'année des échanges techniques, de la (re)découverte des autres corps de métier : chaque entrepreneur s'est présenté, a présenté son savoir-faire, ses contraintes par rapport aux autres corps d'état, en évoquant des cas concrets vécus sur les chantiers ou en atelier. Ces réunions "éco-techniques" mensuelles ont permis également à chacun de connaître ses associés, de nouer des relations de confiance.

D'autres entreprises, notamment des fabricants d'éco-matériaux, ont eu l'occasion de présenter leurs produits et procédés.



Quelques exemples de sujets traités:

- la RT 2005, et sa traduction par corps de métier (menuiseries extérieures, couverture, isolation, maçonnerie, ...)
- le diagnostic de performance énergétique: comment et quelles incidences pour chacun ?
- les calculs hygrothermiques pour les parois: le logiciel "Lesokai" (Suisse)
- les éco-matériaux isolants : laine de mouton avec l'Etoile du Berger, la laine de bois, ...
- la Qualité Environnementale d'une construction : principes et définitions.

Ces réunions mensuelles conjuguées à des projets d'éco-quartiers comme ceux de Crézancy, ont conduit naturellement les membres à étudier la faisabilité de tels projets selon les principes de l'éco-construction. Ainsi, trois actions essentielles ont été adoptées :

- 1 / étudier l' "assurancabilité" de telles solutions (assurance décennale),
- 2 / assurer la faisabilité économique avec l'approche du coût global, sans sacrifier les critères écologiques et sanitaires de ces solutions. Une "maison type" sert de support d'évaluation,
- 3 / étudier les matériaux de construction selon leur cycle de vie. Cette piste a abouti à la définition et la mise en place du projet européen CAP'EM avec neuf partenaires européens (cf. article - rubrique Glob'actions - projets en cours).

Les voyages d'études

Globe 21[®] a organisé plusieurs voyages d'études et de découvertes sur l'éco-construction, en France, voyages proposés aux entreprises adhérentes ou non à Globe 21[®], aux élus et aux particuliers :

- 25 mars 2006 : visite des chantiers de Chênelet, chantiers d'insertion, construction à partir de terre crue, de bois et de chaux, avec chauffage par poêle de masse. 30 maisons HLM vont être construites sur 3 ans.
- 15 septembre 2006 : visite de la Villa Belle Ile, immeuble écologique à Mordelles ; visite de l'éco-lotissement pour primo-accédants à Langoët et de son école éco-réhabilitée avec sa cantine "bio" ; visite de l'éco-lotissement de Bazouges-sous-Hédé (Bretagne).
- 7 décembre 2006 : rencontre avec le Cluster Eco-construction Wallon (Belgique), homologue belge de Globe 21[®] - échanges et retours d'expériences.

Organisation générale et objectifs: le plan triennal d'actions

Ce plan adopté officiellement le 12 avril 2007, se décline selon 3 axes majeurs :

- 1 - l'information, la communication,
- 2 - les pratiques, les réalisations, l'expérimentation,
- 3 - la formation, la recherche (appliquée), l'innovation.

1 - la communication

Globe 21[®] a développé en priorité cet axe.

- Le premier support de communication a été l'annuaire papier de Globe 21[®], diffusé largement lors des différentes manifestations.
- Le deuxième support est ce site Internet.



- D'autres supports sont en projet : un "écorché", appelé également "éclaté", maquette présentant différentes éco-techniques proposées par les entreprises de Globe 21[®]. Un stand est également à l'étude.

Nous avons participé à différents salons, dédiés au grand public pour démocratiser l'éco-construction, et spécialisés en éco-construction, lieux privilégiés des connaisseurs et en demande de professionnels:

- Marché Bio de Rocourt Saint Martin : expositions pluriannuelles.
- COFOSA : Foire et Salon Agricole du Sud de l'Aisne, en 2006 et 2007.
- Forum-expo de l'association Vie & Paysages, en 2006, 2007 et 2008.
- Salon de l'habitat et des papilles à Amiens en 2008.
- Salon Bâtir Ecologique 2007, en association avec d'autres clusters européens.
- Salon Bois Habitat 2007, à Namur (Belgique), et visites de constructions très avancées en terme de performance énergétique (isolation, mur Trombe et énergies renouvelables) et écologique (ossature bois, enduits terre crue). Cette rencontre nous a permis de constater que malgré son jeune âge et le peu de moyens au regard de ses objectifs, Globe 21[®] est bien organisée.
- Certaines entreprises ont exposé individuellement ou en groupe, sur d'autres salons : Vivre Autrement - Ecobat à Paris du 16 au 19 mars 2007 (porte de Vincennes).
- D'autres ont visité des salons comme Bâtimat (Paris), Eco-building (Paris), Minergie (Suisse).
- Globe 21[®] a participé en tant que coorganisateur, aux conférences " éco-construction ", organisées par l'UCCSA et la FFB (Fédération Française du Bâtiment) de Picardie, les 14 et 15 décembre 2007.

2 - les réalisations

Globe 21[®] n'a pas vocation à monter des programmes, des opérations immobilières, mais simplement à les initier sous l'approche de l'éco-construction.

Globe 21[®], avec l'assistance de la CCI de l'Aisne, a étudié ces questions complexes du point de vue juridique, afin de mieux orienter les maîtres d'ouvrage publics et privés sur de tels projets.

Néanmoins, nous pouvons citer la construction du local technique de stockage des déchets spéciaux de la déchèterie du Tardenois, bâtiment servant pour l'occasion à expérimenter un nouveau béton allégé : le béton dit de caoutchouc, fabriqué en partie avec des granulats de caoutchouc recyclés et de fibres synthétiques à partir de pneus usagés. Ce bâtiment a été construit en partie par cinq entreprises membres de Globe 21[®] : M. Champain (architecture), Brochet Construction (gros œuvre, fabrication des panneaux en béton de caoutchouc), JLB Charpente Construction Bois (charpente, ossature bois), Hydro Concept Installation (panneaux solaires thermiques), Menuiserie David & Fils. Ce nouveau matériau est issu de la recherche du LTI (Laboratoire des Technologies Innovantes) de l'UPJV (Université Picardie Jules Verne) d'Amiens. Cette expérimentation fera l'objet d'un article ultérieurement.

3 - la formation, l'innovation

Globe 21[®] s'associe à une autre association professionnelle : le CIFARP (Centre Inter-régional pour la Formation et l'Assistance à la Réhabilitation du Patrimoine bâti), pour organiser des sessions de formation spécifique.



Des visites techniques permettent de découvrir d'autres solutions répondant à l'éco-construction, de s'informer, voire de se former :

- novembre 2007 : visite de deux maisons passives construites à Formerie par l'entreprise les Airelles.
- novembre 2007 : journée d'information et de démonstration sur l'étanchéité à l'air, dans la Somme, avec des essais de mise sous pression d'air d'un bâtiment communal à très basse consommation d'énergie.
- Construction bois-paille-terre : Globe 21 a organisé un stage de formation sur la "construction en bottes de paille et enduits terre" sur ossature bois. Ceci a permis à 9 stagiaires (stage complet), dont 3 professionnels, sur un total de 15 personnes intéressées, de découvrir en théorie et en pratique cette technique en passe d'être professionnalisée grâce à l'association les Compailleurs qui élabore une règle professionnelle.

Suite à cette action de Globe 21[®] qui n'a été relayée que par quelques médias très ciblés (la Maison Ecologique, Habitat Naturel, le site de l'association la Maison en Paille et de Vivarchi, ou encore Picardie la Gazette), d'autres personnes nous ont contacté pour suivre une autre session, d'autres souhaitant organiser ce genre de stage chez eux (en Picardie).

Ce stage s'est déroulé au sein du lycée agricole de Crézancy, dans le but d'associer le monde agricole à l'éco-construction, et plus particulièrement aux " agro matériaux ", enjeu majeur pour ces deux secteurs économiques (cf. pôle de compétitivité " Industries & Agro Ressources " dit "IAR"). Les élèves et les enseignants se sont montrés très intéressés. Des pistes de développement local de cette technique sont à l'étude.

Bilan sur deux dernières années (2006 - 2007)

Avec un tiers de poste d'animateur, et le bénévolat de ses membres, Globe 21[®] a réalisé des actions significatives :

- expérimentation in situ d'un matériau recyclé (déchèterie du Tardenois : béton de caoutchouc mis au point par le LTI),
- actions communes avec des partenaires européens (salon bâtir écologique à Paris ; travaux d'ingénierie sur l'analyse du cycle de vie des éco matériaux pour le bâtiment ; formation avec le cluster wallon ; etc.),
- création de la future plateforme de gestion des déchets du bâtiment du sud de l'Aisne,
- création d'un site Internet à vocation d'information sur l'éco construction et sur Globe 21[®] (ouverture en octobre 2008),
- organisation d'une formation sur la construction en bottes de paille et enduits de terre crue, en partenariat et au sein du Lycée agricole de Crézancy,
- organisation de voyages d'étude (Bretagne, Belgique, Pas-de-Calais, etc.),
- co-organisation du colloque Éco construction avec le Pays du Sud de l'Aisne et la FFB, à Château Thierry et à Fossoy,
- organisation d'une réunion technique sur la certification et l'assurance des éco techniques et éco matériaux, en présence du CSTB, de la SMABTP, du Pôle IAR, de l'Agence Qualité Construction, de bureaux de contrôle, de banques, etc., dont les conclusions et les propositions ont été remontées au Grenelle de l'Environnement,
- participation aux réflexions sur l'éco quartier de Crézancy,
- conception et pré programmation d'un Éco site et d'un CRITT Éco construction,



Dernière modification : le 15/10/2008

- participation à la définition du CoDEM.
- Initiation et pilotage de l'étude de faisabilité du CRITT Eco-construction du Sud de l'Aisne.

Certaines de ces actions se poursuivent :

- développement du matériau expérimenté avec la déchetterie du Tardenois, notamment auprès de trois industriels Axonais,
- appui à l'installation sur le territoire d'industriels de la construction écologique
- mise en place sur le site internet du glossaire détaillé sur l'éco-construction (en cours)
- accompagnement des entreprises adhérentes dans leur développement, leur formation...
- conseils pour la mise en place de structures équivalentes à Globe 21[®] en région, comme nous l'avons préconisé lors de l'étude dénommée « les leviers de l'innovation », etc.
- le projet CAP'EM

